

MICRO-CRECHE 1, 2, 3, SOLEIL

RAYONNONS ENSEMBLE

Respect – Confiance - Bienveillance

PROJET EDUCATIF
ET PEDAGOGIQUE

DINGSHEIM

MICRO-CRECHE 1, 2, 3, Soleil

Créé par : Stéphanie LEINDECKER & Salomé VIVO



Table des matières

INTRODUCTION	3
I. PROJET D’ACCUEIL ET PRESENTATION DE LA MICRO – CRECHE	4
1. La micro-crèche	4
2. Situation géographique et familiale	6
3. Les locaux.....	6
4. L’équipe éducative.....	6
5. Notre conception de la micro-crèche.....	7
II. PROJET SOCIAL ET DEVELOPPEMENT DURABLE.....	10
1. Une micro-crèche au plus près des parents.....	10
2. Un lieu d’accueil prenant en compte l’individualité de l’enfant.....	11
3. Des missions vis-à-vis des professionnels salariés	12
4. Engagement en faveur du développement durable :	13
III. PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE	15
1. L’accueil	15
2. Les repas.....	20
3. Le coucher.....	22
4. L’hygiène.....	23
5. Le jeu et les activités d’éveil.....	25
6. Les sorties en plein air :	27
7. Planning d’activité :	27
8. Deroulement d’une journée type :.....	29
9. Les règles et les limites : comment les aborder ?	29
CONCLUSION.....	32

INTRODUCTION

Bienvenue dans notre micro-crèche, un lieu d'accueil chaleureux et bienveillant dédié au développement et à l'épanouissement des tout-petits. Nous sommes ravis de partager avec vous notre projet pédagogique, qui guide nos actions quotidiennes auprès des enfants et des familles.

Au cœur de notre démarche éducative se trouve la conviction profonde que chaque enfant est unique et mérite une attention individualisée. Nous croyons en son potentiel et en sa capacité innée à apprendre, explorer et grandir dans un environnement stimulant et sécurisant.

Notre projet pédagogique repose sur une approche globale de l'enfant, prenant en compte ses dimensions physique, cognitive, sociale et émotionnelle. Nous sommes convaincus que chaque instant vécu à la micro-crèche est une occasion d'apprentissage et de découverte, où nous encourageons l'autonomie, la créativité et la curiosité des enfants.

L'équipe éducative, composée de professionnels passionnés et compétents, accompagne chaque enfant dans son parcours de développement. Nous favorisons des relations de confiance et de respect, où l'écoute et la bienveillance sont au cœur de nos interactions avec les enfants et les familles.

La collaboration étroite avec les parents est essentielle à la réussite de notre projet pédagogique. Nous reconnaissons leur rôle primordial dans l'éducation de leurs enfants et nous cherchons à établir un partenariat solide, basé sur une communication ouverte, transparente et régulière.

Nous accordons également une importance particulière à l'environnement dans lequel évoluent les enfants. Nous mettons en place des pratiques durables, respectueuses de la nature, et sensibilisons les enfants à l'importance de préserver notre planète.

Ce projet pédagogique qui répond aux exigences du décret du 30 août 2021 révisant le Code de la Santé Publique, est un engagement que nous prenons avec passion et responsabilité. Nous sommes déterminés à offrir à chaque enfant un cadre éducatif riche, stimulant et bienveillant, où il pourra s'épanouir, apprendre et grandir en toute confiance.

Nous vous invitons à découvrir plus en détail notre projet pédagogique et à nous rejoindre dans cette aventure éducative où chaque enfant est au centre de nos préoccupations

I. PROJET D'ACCUEIL ET PRESENTATION DE LA MICRO – CRECHE

A l'origine de la création de la première micro-crèche 1,2,3, Soleil, Stéphanie, jeune maman qui ne trouvait pas un mode de garde collectif correspondant à ses attentes :

Comme tous les parents, elle recherchait le meilleur pour son fils.

Aucune structure ne regroupait ce dont elle rêvait : un endroit chaleureux et familial qui s'adapterait à chaque enfant dans la bienveillance. Ainsi chaque enfant de ce petit groupe d'âge confondus pourrait évoluer, s'épanouir et s'éveiller à son rythme.

1. La micro-crèche

La micro-crèche est gérée par un gestionnaire de droit privé. Il s'agit d'une structure collective répondant aux besoins des familles de la ville de Dingsheim et alentours. Les enfants pourront être accueillis à partir de l'âge de 10 semaines et jusqu'à leur 4ème anniversaire au plus tard.

La micro-crèche assure un accueil en continu de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi. Les jours de fermeture sont précisés à la rentrée en septembre : les jours fériés et les congés annuels (une semaine au cours de l'année scolaire, une semaine à Noël et trois semaines en été).

La micro-crèche 1, 2, 3, Soleil s'engage à offrir un environnement sécurisé, chaleureux et stimulant pour les enfants dont nous avons la responsabilité. Nous croyons fermement en l'importance de créer une culture d'entreprise solide, basée sur des valeurs partagées par tous les membres de notre équipe, mais également par les familles. C'est pourquoi nous avons travaillé ensemble pour identifier les valeurs qui guideront nos actions et nos interactions au sein de notre micro-crèche.

Nos valeurs :

- **Respect :**

Le respect est une valeur fondamentale qui guide nos actions quotidiennes. Nous garantissons de respecter l'individualité, la diversité et les différences de chaque enfant, parent et membre de notre équipe. Cela signifie que nous traitons chacun avec considération, écoute et ouverture d'esprit. Nous encourageons un environnement où les opinions sont valorisées, les limites personnelles sont respectées et où la communication est respectueuse et constructive dans un climat de travail harmonieux et inclusif.

- **Confiance :**

La confiance est un élément clé de notre micro-crèche. Nous encourageons un climat de confiance mutuelle entre tous les membres de notre équipe, ainsi qu'avec les parents et les enfants. La confiance se construit par la transparence, l'honnêteté et le respect des engagements pris. En accordant notre confiance les uns aux autres, nous créons un cadre de travail positif où chacun peut s'exprimer librement et contribuer activement à notre mission commune.

- **Bienveillance :**

La bienveillance est au cœur de notre approche. Nous nous engageons à considérer chaque enfant, parent et professionnels avec gentillesse, compassion et attention. Nous créons un environnement où chacun se sent écouté, respecté et valorisé. La bienveillance se traduit par une écoute attentive, une attention aux besoins individuels, et une attitude empathique envers les autres. En favorisant la bienveillance, nous créons un environnement sûr et aimant où chacun se sentira accueilli et soutenu. La bienveillance est l'axe principale de notre approche éducative, favorisant le développement émotionnel et social des enfants.

Ces valeurs de respect, de confiance et de bienveillance, sont les piliers de notre micro-crèche. Elles contribuent à la création d'un environnement positif, où les enfants peuvent s'épanouir, les parents se sentir en confiance, et où chacun de nous peut travailler dans le respect et l'harmonie.

Nous vous invitons donc à intégrer ces valeurs afin qu'elles servent de référence à nos actions quotidiennes. En travaillant ensemble et en respectant ces valeurs, nous pouvons bâtir une micro-crèche exceptionnelle, où chaque enfant grandira, apprendra et s'épanouira dans un climat de respect, de confiance et de bienveillance.

Merci à chacun d'entre vous pour votre engagement envers ces valeurs et votre contribution à faire de notre micro-crèche un lieu spécial pour vos enfants.

2. Situation géographique et familiale

Les enfants sont accueillis de l'âge de 10 semaines à 4 ans au plus tard, priorité étant donnée aux enfants non scolarisés.

La résidence et/ou le lieu de travail sur la commune de Dingsheim sont des éléments pris en considération pour l'admission. Les familles résidant à l'extérieur de la commune bénéficient cependant des mêmes tarifs.

3. Les locaux

La micro-crèche est installée au 24 rue Le Corbusier 67370 Dingsheim. Conformément à la réglementation en vigueur, le local qui abrite la structure a été aménagé spécialement pour l'accueil des jeunes enfants, en respectant les normes d'hygiène et de sécurité. Les locaux ont reçu l'agrément de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

La micro-crèche bénéficie d'une surface de 150m² composée d'un accueil (seule partie accessible aux parents), d'une salle d'activité, de 2 dortoirs, d'une pièce snoezelen, d'une salle de propreté, d'une cuisine, d'un bureau, d'un stock et d'une toilette pour les professionnels. Ce local est agrémenté d'un espace extérieur privé. La micro-crèche est climatisée et dispose de 6 places de parking pour le confort des familles.

4. L'équipe éducative

Le planning est mis en place par le gestionnaire. Le personnel de la micro-crèche 1, 2, 3, Soleil est composé de professionnels diplômés d'état : référent technique (éducateur jeune enfant)¹, CAP petite enfance² et auxiliaire de puériculture³. La micro-crèche 1, 2, 3, Soleil de Reichstett fonctionne grâce à 3 professionnels à temps plein permettant ainsi aux enfants d'avoir des repères rassurants au sein de la structure.

¹ Fiche de poste de référent technique présente en annexe 1

² Fiche de poste AEPE présente en annexe 2

³ Fiche de poste AP présente en annexe 3

5. Notre conception de la micro-crèche

La micro-crèche s'engage à créer les conditions optimales pour favoriser le développement global et harmonieux des enfants accueillis, en répondant de manière adaptée à leurs besoins fondamentaux :

- **Le besoin de sécurité affective**

Le besoin de sécurité affective est fondamental pour le développement sain de l'enfant. Nous nous engageons à créer un environnement où chaque enfant se sent en confiance, à l'aise et sécurisé émotionnellement. Pour répondre à ce besoin, nous mettons en place les actions suivantes:

Relations de proximité et d'attachement : Les professionnels établissent des liens étroits avec chaque enfant, en prenant le temps de le connaître individuellement. Nous accordons une attention particulière à chaque enfant et nous sommes disponibles pour lui offrir un soutien émotionnel constant. Cette relation de proximité permet à l'enfant de se sentir en sécurité et de développer un lien de confiance avec les adultes qui l'entourent.

Consistance et prévisibilité : Nous créons un environnement stable et prévisible, où les routines et les rituels sont établis. Les enfants trouvent des repères dans ces routines quotidiennes, ce qui les aide à se sentir en sécurité et à anticiper les différentes activités de la journée. Les professionnels veillent à ce que les changements soient annoncés et expliqués aux enfants afin de minimiser les surprises et les perturbations.

Sensibilité et réactivité aux besoins individuels : Nous sommes attentifs aux besoins spécifiques de chaque enfant et nous répondons de manière adaptée à leurs émotions, leurs demandes et leurs signaux non verbaux. Nous respectons le rythme de chaque enfant et nous adaptons nos interactions en fonction de ses besoins du moment. Les professionnels sont formés pour décoder les signaux émotionnels des enfants et y répondre de manière empathique.

En offrant un environnement sécurisant sur le plan affectif, nous permettons aux enfants de développer leur estime de soi, leur confiance en eux-mêmes et leurs compétences sociales. Ils sont encouragés à explorer le monde qui les entoure, à interagir avec les autres enfants et à développer des relations positives avec les adultes. À travers ces interactions bienveillantes, nous contribuons à l'épanouissement émotionnel et social de chaque enfant au sein de notre micro-crèche.

- **Le besoin d'espace**

Le besoin d'espace des enfants est essentiel pour favoriser leur développement moteur, sensoriel et cognitif. Nous accordons une grande importance à la création d'un environnement sécurisé et adapté pour répondre à ce besoin. Voici comment nous répondons au besoin d'espace des enfants :

Aménagement des locaux : Les espaces de la micro-crèche sont conçus de manière à offrir aux enfants des espaces de jeu spacieuses et sécurisées. Nous veillons à ce que les lieux de jeu soient suffisamment vastes pour permettre aux enfants de se déplacer librement, d'explorer leur environnement et d'interagir avec les autres.

Espaces différenciés : Nous aménageons différents coins de jeux qui visent à stimuler les différents aspects du développement des enfants. Par exemple, nous avons des espaces dédiés à la motricité, aux jeux d'imitation, aux jeux de construction et à la créativité artistique.

Sécurité et liberté de mouvement : Nous assurons la sécurité des enfants en veillant à ce que les espaces de jeu soient exempts de dangers et en installant des équipements adaptés à leur âge et à leur taille. Nous encourageons également leur liberté de mouvement en leur laissant la possibilité d'explorer les différentes zones de la crèche et de choisir les activités qui les intéressent.

Sorties et contact avec l'environnement : Nous organisons régulièrement des sorties en plein air, que ce soit dans l'espace extérieur de la crèche ou dans les parcs environnants. Ces sorties permettent aux enfants de profiter d'un espace plus vaste, de découvrir la nature et de développer leurs compétences motrices en explorant des terrains variés.

Flexibilité d'aménagement : Les espaces de la micro-crèche sont réaménagés régulièrement en fonction des besoins et des intérêts des enfants. Nous adaptons les équipements et les activités proposées en fonction de leur âge et de leurs développements individuels.

En offrant un environnement propice à l'exploration, nous encourageons les enfants à développer leur motricité, leur coordination, leur équilibre et leur sensorialité. Ils ont la possibilité de bouger librement, de manipuler des objets, de jouer avec leurs pairs et d'expérimenter de nouvelles activités. Cela favorise leur développement global et contribue à leur épanouissement au sein de notre micro-crèche.

- **Le besoin d'autonomie**

Le besoin d'autonomie des enfants est fondamental pour favoriser leur développement psychomoteur, leur estime de soi et leur capacité à prendre des initiatives. Cela les prépare également à s'adapter et à gérer différentes situations dans leur vie quotidienne. Nous encourageons les enfants à devenir des individus autonomes et actifs, capables de s'exprimer, d'explorer et de se développer pleinement. Voici comment nous répondons au besoin d'autonomie des enfants :

Encouragement des choix : Nous offrons aux enfants la possibilité de faire des choix dans leur quotidien. Ils ont le droit de décider de leur participation aux activités, de choisir les jouets ou les matériaux avec lesquels ils souhaitent jouer, et de décider de leur implication dans les routines quotidiennes.

Respect du rythme individuel : Nous prenons en compte le rythme de chaque enfant et respectons sa progression dans l'acquisition de compétences. Nous encourageons les enfants à explorer et à expérimenter à leur propre rythme, en leur offrant un environnement sécurisé et adapté à leurs capacités.

Développement des compétences : Nous soutenons activement le développement des compétences d'autonomie des enfants, tels que l'habillage, le rangement, l'alimentation et l'hygiène personnelle. Nous les accompagnons progressivement dans l'acquisition de ces compétences en leur fournissant un soutien adéquat et des encouragements positifs.

Valorisation des réussites : Nous valorisons les réussites individuelles des enfants en reconnaissant et en célébrant leurs progrès. Nous encourageons l'estime de soi en soulignant les efforts, les accomplissements et les contributions de chaque enfant.

- **Le besoin de socialisation**

La micro-creche est le premier lieu de socialisation pour les enfants. Ils peuvent interagir et apprendre les uns des autres. Voici comment nous répondons à ce besoin :

Interactions entre les enfants : Favoriser les interactions entre les enfants en proposant des activités de groupe, des jeux collaboratifs et des moments de partage. Cela leur permet de développer des compétences sociales telles que la communication, la coopération et le respect des autres.

Médiation de l'adulte : Les adultes de l'équipe éducative jouent un rôle de médiateur dans les interactions entre les enfants. Ils sont présents pour soutenir les enfants dans leurs échanges, les aider à résoudre les conflits et les guider dans l'apprentissage des règles sociales.

Apprentissage du vivre ensemble : Nous enseignons aux enfants les valeurs du respect, de la tolérance et de l'entraide. Nous les aidons à comprendre les règles de vie en collectivité et à développer des compétences sociales essentielles pour leur intégration future dans la société.

En favorisant la socialisation des enfants, nous leur offrons l'opportunité de développer des compétences relationnelles et émotionnelles importantes, de se construire une identité sociale et de vivre des expériences enrichissantes au sein de notre micro-crèche.

II. PROJET SOCIAL ET DEVELOPPEMENT DURABLE

1. Une micro-crèche au plus près des parents

Notre objectif est de répondre aux besoins de mode de garde par une approche complémentaire à ceux déjà existants sur la commune de Dingsheim. La micro-crèche est un lieu de mixité sociale, d'intégration pour l'enfant et sa famille dans le respect de chacun. La structure est ouverte à toutes les familles de la commune (dans la limite des places disponibles), quels que soient leurs revenus et leurs activités. Les familles bénéficiaires des minimas sociaux sont acceptées au même titre que les autres familles.

Les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant et tout nouvel apprentissage est d'abord introduit à la maison avant la micro-crèche (manger à la cuillère, la propreté...). C'est pourquoi nous privilégions toujours les échanges quotidiens avec les parents à l'arrivée et au départ de l'enfant. Les professionnels ne sont pas là pour juger mais pour aider et guider les parents dans leur projet éducatif. Les parents trouvent à la crèche un lieu d'écoute. Ils peuvent faire part de leurs inquiétudes, de leurs doutes mais aussi de leurs fiertés à l'égard de leur enfant.

Afin d'inclure les parents dans la vie de la crèche, de permettre des moments d'échanges et de renforcer le lien entre l'enfant, la micro-crèche et les parents, nous organisons des événements tout au long de l'année (café/biberon, fête de fin d'année, fête de Noël, etc).

Etant une structure d'accueil pour les jeunes familles, nous soulignons l'importance du soutien aux jeunes parents dans leur parcours de parentalité. C'est pourquoi nous collaborons avec le cabinet pluridisciplinaire Lun'osmose, qui offre un réel soutien aux jeunes parents dans cette étape cruciale de leur vie.

Lun'osmose est un cabinet regroupant des professionnels qualifiés et expérimentés issus de différents domaines, tels que l'ostéopathie, la sophrologie, l'hypnose, la psychologie et la pédiatrie, la diététique, la physiothérapie et bien d'autres encore. Ce cabinet offre une approche holistique et complète, permettant aux jeunes parents d'obtenir une assistance adaptée à leurs besoins spécifiques.

L'un des principaux avantages de Lun'osmose est la diversité des services proposés. Les jeunes parents peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour différentes problématiques, qu'il s'agisse de questions relatives au développement de l'enfant, à la gestion des émotions, à la santé physique, à l'alimentation ou à la conciliation travail-famille.

Lun'osmose contribue également à renforcer la confiance des jeunes parents dans leur rôle parental, en aidant les parents à se sentir soutenus, compétents et capables de faire face aux défis de la parentalité.

En collaborant avec Lun'osmose, notre micro-crèche offre un partenariat solide et complémentaire. Nous travaillons main dans la main pour offrir aux parents un soutien continu et une continuité de soins entre la maison et la crèche. Nous partageons des informations essentielles sur le développement de l'enfant, les besoins spécifiques et les stratégies éducatives, afin de créer une cohérence et une harmonie dans l'accompagnement de chaque enfant.

2. Un lieu d'accueil prenant en compte l'individualité de l'enfant

Les professionnels qui interviennent auprès des enfants jouent un rôle essentiel dans la création d'un environnement sécurisant et bienveillant où chaque enfant peut s'épanouir. Leur rôle va au-delà de la simple surveillance, car ils prennent le temps de comprendre chaque enfant dans sa singularité, en tenant compte de ses besoins spécifiques, de son développement psychomoteur et affectif.

Cette connaissance approfondie leur permet d'adapter les activités, les interactions et les supports pédagogiques pour répondre aux intérêts, aux compétences et aux préférences de chaque enfant.

Au sein de notre micro-crèche, nous mettons en place des actions visant à favoriser l'égalité entre les filles et les garçons. Nous sensibilisons les enfants aux stéréotypes de genre et encourageons l'exploration de leurs propres intérêts et talents, indépendamment des attentes liées au genre.

Nous proposons une grande diversité d'activités non genrées, permettant à chaque enfant de développer ses compétences dans différents domaines. Nous veillons à ce que les jeux, les jouets et les activités ne soient pas limités par des stéréotypes de genre, offrant ainsi aux filles et aux garçons des opportunités égales de participation. Nous présentons aux enfants des modèles diversifiés, tant féminins que masculins, pour élargir leur horizon et leur permettre de se projeter sans contraintes. En utilisant une communication inclusive, nous évitons les formulations genrées et encourageons une communication respectueuse et égalitaire entre les enfants.

Notre objectif est de créer un environnement où les filles et les garçons se sentent libres d'explorer, de développer leur confiance en eux-mêmes et de cultiver une estime de soi positive. En favorisant une approche individualisée et bienveillante, nous accompagnons chaque enfant dans son épanouissement, en respectant sa sensibilité et son rythme. L'équipe éducative joue un rôle de facilitateur, encourageant les enfants à explorer, à expérimenter et à construire leur propre chemin d'apprentissage. Nous nous engageons à promouvoir une égalité de traitement, à favoriser la diversité et à créer un environnement inclusif où chaque enfant peut s'épanouir pleinement, indépendamment de son genre

3. Des missions vis-à-vis des professionnels salariés

Pour les salariés de la micro-crèche, il est essentiel d'acquérir et de développer une expérience professionnelle spécifique à ce lieu d'accueil, qui se concentre sur les enfants de 0 à 4 ans. Travailler dans ce contexte particulier offre une opportunité unique d'être en relation plus régulière avec les parents. La micro-crèche doit être un lieu d'épanouissement et de relations positives pour tous les acteurs impliqués.

Nous sommes convaincus que chaque salarié doit avoir la possibilité d'évoluer professionnellement et d'enrichir sa pratique. Cela passe notamment par la formation continue, qui permet d'actualiser ses connaissances, d'acquérir de nouvelles compétences et de se familiariser avec les dernières avancées dans le domaine de la petite enfance. Nous encourageons activement nos salariés à participer à des formations et à des sessions de développement professionnel pour soutenir leur croissance et leur épanouissement.

La complémentarité des différents diplômes de la petite enfance au sein de notre équipe est une véritable richesse. Elle favorise la transmission de savoirs et de pratiques entre les collègues, permettant ainsi une approche pluridisciplinaire et une diversité d'expertises au service des enfants et de leur développement global.

Nous attachons également une grande importance à la communication et à l'expression des ressentis professionnels de nos salariés. Nous veillons à ce que chacun puisse s'exprimer librement, sans craindre d'être jugé. C'est pourquoi nous organisons régulièrement des réunions d'équipe où nous encourageons les échanges sur des problématiques précises, des cas pratiques, des réussites et des défis rencontrés. Ces moments de partage favorisent la cohésion de l'équipe, l'apprentissage collectif et l'amélioration continue de nos pratiques professionnelles.

De plus, nos équipes encadrantes participent minimum trois fois par an à des Groupes d'Analyse de la Pratique Professionnelle (GAPP). Le GAPP est un partenaire précieux pour l'amélioration continue de la qualité des services en micro-crèche. Son rôle est de soutenir le développement professionnel de l'équipe, de favoriser la réflexion sur les pratiques, et de créer un environnement propice à l'apprentissage et à l'amélioration. Ces séances sont des moments de paroles dédiés aux professionnels pour leur permettre de s'exprimer sur leur pratique. Ainsi, la mise en réflexion collective a pour objectif global de dégager des axes de résolutions de situations sources de problèmes. Ce dispositif offre un cadre bienveillant, visant à libérer la parole plus facilement. La démarche implique une participation active des personnes dans un état d'esprit d'entraide, d'écoute et de bienveillance.

En résumé, nous considérons qu'il est primordial que nos salariés acquièrent une expérience professionnelle spécifique à notre micro-crèche, tout en bénéficiant d'un environnement propice à leur épanouissement personnel et professionnel. Nous valorisons la formation continue, la complémentarité des compétences au sein de l'équipe et la communication ouverte pour soutenir le développement de chacun et améliorer constamment la qualité de notre travail.

4. Engagement en faveur du développement durable :

Au sein de la micro-crèche 1, 2, 3, Soleil, nous sommes fermement engagés à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement et à promouvoir le développement durable. Nous croyons en notre responsabilité collective de préserver notre planète pour les générations futures. C'est pourquoi nous mettons en place les actions suivantes :

- **Utilisation de vaisselle en verre et en inox :**

Dans notre micro-crèche, nous avons fait le choix d'utiliser en grande majorité de la vaisselle en verre et en inox, plutôt que des ustensiles en plastique. Cette mesure vise à réduire notre empreinte plastique et à encourager une consommation responsable, tout en étant sans risque de migration chimique.

- **Utilisation d'une peinture anti-pollution :**

Lors de la création de nos locaux, nous avons sélectionné une peinture anti-pollution, la gamme « Ondi Pur ». Cette peinture spéciale contribue à améliorer la qualité de l'air intérieur en réduisant les émissions de substances nocives. Nous accordons une grande importance à l'environnement intérieur de nos micro-crèches, en veillant à offrir un espace sain et sûr pour les familles et notre équipe.

- **Activités avec des éléments de récupération :**

Nous encourageons la créativité et l'imagination des enfants en proposant des activités basées sur des éléments de récupération. Nous utilisons des matériaux recyclés tels que le carton, le papier, les bouchons en plastique, les boîtes vides, etc. Ces activités permettent de sensibiliser les enfants à l'importance du recyclage et de les impliquer dans une démarche éco-responsable dès leur plus jeune âge.

- **Achat de jouets d'occasion et de seconde main :**

Dans le cadre de notre engagement envers le développement durable, nous privilégions l'achat de jouets d'occasion et de seconde main. Cela nous permet de donner une seconde vie aux jouets tout en réduisant notre impact sur l'environnement. Nous veillons à sélectionner des jouets de qualité, adaptés aux besoins et au développement des enfants, tout en favorisant une consommation responsable.

- **Limitation de l'utilisation de papier :**

Nous sommes conscients de l'importance de préserver les ressources naturelles, notamment en réduisant notre consommation de papier. Ainsi, nous encourageons l'utilisation de supports numériques pour la communication avec les parents, les fournisseurs et entre les membres de notre équipe. Nous privilégions les échanges électroniques, les documents dématérialisés et la digitalisation des processus

administratifs afin de minimiser l'utilisation de papier. Nous utilisons Synology, un disque dure externe permettant de stocker toute la traçabilité qui est nécessaire à notre crèche.

En intégrant ces démarches de développement durable dans notre micro-crèche, nous nous engageons à agir de manière responsable envers notre environnement. Nous sensibilisons les enfants, les parents et notre équipe à l'importance de préserver notre planète et à adopter des pratiques respectueuses.

III. PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

La micro-crèche est une structure d'accueil de la petite enfance de droit privé. Son principal objectif est d'accueillir des enfants de 10 semaines à 4 ans. Cet accueil doit se faire dans le respect du bien-être, de l'épanouissement de l'enfant, des parents et de l'équipe d'encadrement. Elle doit respecter les besoins, les rythmes et les rituels de chacun, mettant en valeur la singularité de chaque famille, tout en promouvant l'éveil, la socialisation et l'autonomie de l'enfant. Le projet éducatif s'appuie aussi sur des règles dans les domaines de la sécurité, de l'alimentation, de l'hygiène... Son rôle est de pallier au mieux à l'absence momentanée des parents, sans jamais s'y substituer, aussi bien au niveau éducatif qu'affectif.

1. L'accueil

- **L'adaptation**

La micro-crèche est un des premiers lieux où l'enfant et ses parents vont être séparés. C'est un endroit de transition, une passerelle entre la famille et la société. Pour que cette séparation se fasse dans les meilleures conditions, il est nécessaire d'en parler et de l'envisager en présence de l'enfant. L'enfant et ses parents se familiarisent avec cet univers nouveau et s'y adaptent peu à peu. Il est important de savoir que chaque enfant est unique et réagit différemment. De ce fait, un accueil personnalisé est aménagé.

L'adaptation se fait en plusieurs temps. Une première rencontre est faite pour faire visiter la structure aux parents et leurs enfants et présenter l'équipe. Toutes les informations le concernant dès son entrée à la micro-crèche sont recueillies : habitudes, rituel d'endormissement, allergies... Le temps

d'adaptation est considéré comme un temps d'accueil individuel et personnalisé, de relation avec la famille et l'enfant, afin d'apprendre à le connaître au mieux, lui et ses habitudes. Ensuite un temps de familiarisation avec la structure est proposé : l'enfant vient une ou deux fois à la micro-crèche avec un de ses parents, à différents moments de la journée, définis en fonction de son rythme, de la disponibilité des parents et des activités de la micro-crèche.

Durant cette période, les parents, l'enfant et les professionnels apprennent à se connaître et à établir une relation de confiance. La professionnelle répond aux différents questionnements des parents. Parallèlement, l'enfant et le professionnel font connaissance à travers les jeux et les soins. L'enfant reste ensuite sans ses parents à la micro-crèche, sur une période de plus en plus longue, qui sera déterminée suivant l'âge de l'enfant et sa capacité d'adaptation. A ce moment-là, les professionnels prennent l'enfant en charge de manière plus individuelle et observent ses réactions afin de pouvoir répondre rapidement à ses besoins. Ainsi, l'enfant se sent sécurisé et confiant dans son nouveau lieu de vie. L'accueil progressif se fait habituellement sur une semaine mais cette durée peut être allongée suivant les besoins de l'enfant et le respect du rythme de chacun. Il n'y a pas de modèle d'adaptation car chaque enfant, chaque famille est singulière.

En Complément : Sur le plan administratif, l'adaptation d'un enfant peut débuter dès que le dossier d'inscription est complet. La période d'adaptation peut débuter avant la date du contrat selon les places disponibles et des besoins des familles.

Le contrat débute effectivement dès qu'une place est libérée et donne lieu au paiement des heures du contrat que l'adaptation soit terminée ou en cours. Ces détails sont énoncés dans le règlement de fonctionnement.

- **L'accueil journalier des enfants et des parents**

Plusieurs temps d'accueil sont prévus tous les jours entre 7h30 et 9h et entre 12h30 et 13h. Cet accueil est un temps de transition entre la famille et la micro-crèche, un temps privilégié d'échanges et de transmission. Les informations recueillies permettront aux professionnels de comprendre le comportement physique et affectif de l'enfant sur la journée (le recoucher s'il a peu dormi la nuit par exemple).

La crèche met à disposition des enfants de moins de 1 an un cahier de transmission qui fera l'aller-retour entre la crèche et le domicile de l'enfant. Les renseignements les plus importants seront notés au

préalable par les parents dans le cahier de transmission de l'enfant et retranscrites par les professionnels dans le cahier de transmission de l'équipe (qui ne sera consulté que par celle-ci).

Viendra alors le moment de la séparation. Des rituels sont alors mis en place. Il est essentiel d'observer chaque enfant lors de l'accueil, de l'aider à formuler et à exprimer ses émotions lors du départ de ses parents. Le départ sera verbalisé : « Au revoir, à ce soir, c'est papa ou maman qui vient te chercher ».

Ce temps doit également permettre aux enfants et aux parents de se séparer dans un climat de sécurité et dans une relation individualisée dans la mesure où chacun prend le temps de parler de l'enfant et de son vécu. L'équipe propose un temps d'adaptation à l'enfant pour lui permettre de gérer le stress lié à la séparation. Elle l'accueille, le rassure sur le retour des parents, lui explique le déroulement de la journée. Si le parent est inquiet, nous lui proposons de téléphoner dans la journée pour savoir comment cela se passe avec son enfant.

En pratique :

1. Le parent déshabille son enfant, lui met les chaussons, range ses affaires personnelles dans le casier prévu à cet effet. Dans la mesure du possible un professionnel accueille l'enfant changé, habillé et ayant pris son petit déjeuner. Un dialogue se met en place entre le parent et le professionnel, destiné à recueillir les informations du quotidien de l'enfant nécessaires au bon déroulement de sa journée.
2. Pour les enfants de moins de 1 an, le parent donne le cahier de transmission de l'enfant complété qui indique notamment l'heure de réveil de l'enfant, ainsi que toute information importante (prise de médicament pendant la nuit par exemple). Pour les enfants de plus de 1 an les informations sont transmises oralement à l'équipe. Le parent indique également l'heure du départ en précisant qui viendra le chercher si différent de d'habitude. Cette personne doit figurer dans la liste « personnes autorisées à récupérer l'enfant » remplie au préalable pour le dossier d'inscription et présenter une carte d'identité à son arrivée.
3. Des rituels sont mis en place, comme par exemple le « coucou » à la fenêtre ou le « câlin à son doudou ». Dans tous les cas, le parent doit dire « au revoir » à son enfant, c'est le respecter en tant qu'individu à part entière. Si l'enfant pleure, il est important de respecter son chagrin et de mettre des mots dessus. Selon les besoins de l'enfant, le professionnel peut proposer une activité ou laisser ce dernier jouer librement. L'équipe pourra également suggérer au parent de partir assez rapidement pour raccourcir un temps de séparation trop long, néfaste à l'enfant.

Pour les arrivées en fin de matinée ou début d'après-midi :

En cas de rendez-vous le matin, les enfants peuvent exceptionnellement venir à 11H s'ils veulent manger à table avec les copains. Si l'enfant vient vers 12H30 -13H, il doit venir à la crèche en ayant déjà mangé son repas.

- **L'accueil des enfants handicapés et porteurs de maladie chronique**

L'établissement est en mesure d'accueillir des enfants handicapés : il est aux normes et dispose de l'attestation de vérification de l'accessibilité aux Personnes Handicapées. Le personnel s'adapte aux besoins de l'enfant handicapé et aux besoins de l'enfant porteur de maladie chronique. L'intégration sociale d'un enfant handicapé commence dès la crèche. Lors de l'inscription, un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) sera établi en accord avec la famille, l'équipe éducative et le médecin. Cela permettra à l'enfant de bénéficier d'un environnement sécurisant et stimulant au milieu d'autres enfants du même âge. L'accueil se fait donc de façon personnalisée, selon la situation de chaque enfant. Le travail avec les parents et les autres professionnels (psychomotricien, psychologue...) qui suivent cet enfant est nécessaire. C'est un moyen pour tous les acteurs d'être cohérent dans l'accueil de cet enfant. Ces échanges nous permettent aussi de mieux connaître cet enfant, ses comportements... Pouvoir évaluer la situation de l'enfant, son entrée dans le groupe, nous permet de réfléchir à la façon dont on l'accueille et de mettre en place un accompagnement adapté.

- **Les retrouvailles : le départ de la micro-crèche**

C'est un moment de transition où l'enfant retrouve ses parents et quitte la crèche. C'est un temps fort en émotions et parfois sujet à surexcitation. Comme pour l'arrivée, c'est un moment d'échanges et de convivialité mais qui doit être limité dans sa durée. En effet le parent discute pour savoir comment s'est passée la journée et récupère le cahier de transmission complété pour l'enfant de moins de 1 an. Le parent ne s'installe en aucun cas, car une attention trop longue accordée au parent diminue la vigilance de l'équipe sur les enfants encore sous leur responsabilité.

En pratique :

1. Lors de l'arrivée du parent, un des membres de l'équipe se détache du groupe d'enfants afin de communiquer avec les parents sur la journée de son enfant.

-
2. Les informations relatives à l'enfant de moins de 1 an sont également transmises via le cahier de transmission.
 3. L'enfant a besoin d'un peu de temps pour gérer toutes ses émotions à l'arrivée de son parent. Il est donc important d'avoir et de prendre du temps pour partir de la structure.
 4. Il est indispensable de respecter ce temps de transition nécessaire entre la micro-crèche et sa maison.
 5. L'enfant peut raconter à son parent la journée à la micro-crèche. Un membre de l'équipe sera là pour l'accompagner dans cette démarche s'il le désire.
 6. Si l'enfant ne veut pas partir ou « se fait désirer » par son parent, c'est qu'il a juste besoin d'un peu plus de temps et d'un peu plus de mots sécurisants pour accepter le passage d'une situation à une autre. Un membre de l'équipe sera là pour faire valoir la demande du parent et expliquer à l'enfant que c'est le moment de partir.

- **L'objet transitionnel**

Ce qui fait le doudou et le distingue parmi les autres peluches, c'est ce que l'enfant s'y projette lui-même. Le doudou est un « objet transitionnel ».

Le doudou marque une étape dans le développement de l'enfant qui commence à se séparer de ses parents. En s'attachant à un objet, il met en place une protection contre ses angoisses. Le doudou est sous le contrôle de l'enfant (contrairement à sa mère ou son père qui apparaissent et disparaissent à leur propre guise). Ainsi a-t-il un effet calmant et rassurant.

Dans un souci d'ouverture de l'enfant au monde qui l'entoure et aux autres, nous encourageons les parents à aider l'enfant à laisser la tétine et le doudou de la maison dans son sac. Pour les enfants qui ont du mal à s'en séparer, ils le gardent un petit temps puis le déposent au lit. Le doudou et la tétine « crèche » sont rangés dans la pochette personnelle prévue à cet effet et sont proposés à l'enfant au moment de la sieste.

Pour les enfants qui ne possèdent pas de doudou et pour lesquels l'adaptation apparaît difficile, l'équipe pourra proposer aux parents, si besoin est, de rapporter un tee-shirt (par exemple) imprégné des odeurs parentales.

En pratique :

1. Au moment de l'accueil de la séparation l'enfant peut garder son doudou,

-
2. Plus tard on l'invite à le ranger dans son casier, ou l'équipe tente de proposer à l'enfant une activité pour qu'il prenne de la distance par rapport à son doudou,
 3. Le doudou est lavé à la micro-crèche
 4. Si l'enfant ressent le besoin d'avoir son doudou, il l'accompagne aussi souvent qu'il en a besoin (fatigue, chagrin...) mais l'équipe demandera à l'enfant de le poser à côté de lui au moment des repas ; il est impossible de manger et de câliner doudou en même temps.
 5. Le doudou ne part jamais en promenade avec l'enfant (afin d'éviter de le perdre en chemin).

2. Les repas

Les repas sont des temps privilégiés de partage, de convivialité, de socialisation, de découverte, de plaisir, d'apprentissage et de détente.

Ils permettent de favoriser l'apprentissage :

- De la communication, de la prise de parole, citer les aliments.
- Des règles d'hygiène : se laver les mains, s'essuyer la bouche.
- De l'autonomie : manger tout seul, se débarbouiller.
- Les règles de politesse : dire merci, s'il vous plait, rester assis, attendre son tour.
- De la découverte des saveurs, du goût, des couleurs.

Pour que ce temps reste un moment de plaisir, nous incitions les enfants à goûter leur repas, mais en aucun cas nous ne les forçons. De l'eau est proposé à volonté à chaque temps de repas. A la fin du repas, nous invitons les enfants à respecter un temps calme en attendant qu'ils soient tous prêts pour aller à la sieste.

- **La collation de 9h**

Elle marque la fin du temps d'accueil, le début de la journée. Ce temps est un repère avant le début de l'activité. C'est un moment de regroupement : tous les enfants se retrouvent autour de la table, y compris les bébés dans des doomoos ou chaises hautes. L'objectif est de démarrer la journée. Même si cela reste une petite collation, ce moment contribue à part entière à l'éveil du goût, sans remplir les estomacs avant l'heure du déjeuner.

En pratique :

Dès qu'un enfant a commencé la diversification alimentaire, on lui proposera de tenir, sucer, croquer les fruits de saison proposés.

- **Le repas du midi**

Les bébés mangent à la demande selon leur rythme personnel, individuellement avec l'aide d'une professionnelle. Les repas des grands ont lieu à table avec une professionnelle. Chaque enfant choisit sa place à table et les repas sont servis à tous en même temps. L'entrée, le plat, le produit laitier, le dessert sont servis en même temps grâce aux assiettes à compartiments. Les premiers ayant fini leur repas doivent attendre les copains pour la suite.

Les moyens sont assis dans des chaises hautes et dès qu'ils manifestent l'envie de manger seuls, une petite cuillère leur est donnée pour favoriser l'autonomie.

En pratique :

Les repas se composent d'une entrée, d'un plat, d'un produit laitier et d'un dessert qui sont tous nommés pour stimuler les plaisirs sensoriels chez l'enfant (présentation, odeur, couleur. Il apprend à dire « merci », « s'il te plaît ». A la fin du repas, l'enfant se débarbouille la bouche et les mains.

Le passage du lait à l'alimentation variée, ainsi que l'introduction de petits morceaux ou de la séparation de différents aliments se fait en concertation avec les parents de l'enfant qui expriment leurs souhaits aux professionnels qui les conseillent dans leurs choix ou leur font des propositions.

- **Le goûter**

Les bébés goûtent à la demande.

Différentes étapes :

- Biberon dans les bras
- Compote dans le transat et biberon dans les bras,
- Une fois que l'enfant mange bien le déjeuner à la cuillère, on lui propose également un goûter composé d'une compote et d'un yaourt.

Les grands et moyens goûtent à environ 15h30. Le goûter est plus consistant que la collation du matin, mais ne doit pas être trop copieux pour permettre à l'enfant de dîner correctement chez lui quelques heures plus tard.

Au goûter un enfant a besoin d'un fruit/légumes (ex : fruits frais, légumes crus, fruits secs, compotes ou préparation aux fruits/légumes) et d'un laitage (ex : yaourt nature, fromage blanc, fromage frais ou fromage).

Aucun gâteau ou biscuit industriel n'est donné aux enfants. En revanche, si les enfants ont réalisé un gâteau lors de l'activité cuisine, ils seront conviés à le déguster au goûter.

C'est l'adulte qui a donné le goûter qui remplit le cahier de transmission de l'enfant.

En pratique : même déroulement que pour le déjeuner.

3. Le coucher

Le temps de sieste ou de repos est un besoin physiologique vital pour l'enfant. Le moment du coucher doit être un moment convivial, calme et chaleureux. Pour un retour au calme, une histoire est lue avant le coucher. Chaque individu a son rythme biologique. Il est donc fondamental de respecter les particularités de chaque enfant. Les couchers des bébés sont faits individuellement selon leurs besoins. Pour les plus grands, c'est un moment de socialisation puisque le coucher se fait en groupe. Pour permettre à l'enfant d'avoir des repères sécurisants, des rites de couchage sont instaurés et respectés.

- chaque enfant bénéficie d'un lit personnel et personnalisé.
- chaque enfant bénéficie de sa turbulette, lavée à la crèche.

En pratique :

- Le coucher pour les « petits » se fait à la demande tout au long de la journée. Le professionnel détecte les signes avant-coureurs du sommeil (bâillements, frottement des yeux, recherche d'appui pour la tête, pleurs...). Les parents auront communiqué tout autre signe et/ou habitude propres à leur enfant.

Pour les bébés habitués à être bercés, on diminuera petit à petit le temps de bercement pour leur permettre de s'endormir seul. Laisser un bébé trouver seul son sommeil même si c'est en pleurant est une acquisition de plus dans son développement.

- Le coucher pour les « moyens » se fait individuellement : on change l'enfant, on lui propose le pot ou les toilettes, on lui met sa turbulette et on le couche.

-
- Le coucher pour les « grands » (environ 18 mois-2 ans) s'effectue selon le même rituel : passage sur le pot ou les toilettes, lavage des mains et brossage des dents, change, et mise au lit. Les habitudes de chacun sont respectées : position de sommeil, présence d'une tétine, d'un doudou... Si un enfant a besoin de sommeil en dehors des heures habituelles, son rythme sera respecté. Le lever se fait au fur et à mesure du réveil des enfants.

4. L'hygiène.

- **Le débarbouillage et lavage des mains**

Les grands se débarbouillent seuls après chaque repas. Les moyens apprennent à se débarbouiller seuls et sont aidés si besoin par une professionnelle. Après les activités qui demandent de salir les mains, les enfants se nettoient les mains avec un gant imbibé d'eau et de savon. Après un passage sur le pot/les toilettes et avant un repas, il est demandé aux enfants de se laver les mains au lavabo à leur hauteur dans la salle de propreté.

- **Le brossage de dents**

Après le repas, un temps de change est établi. Le brossage de dents est proposé aux plus grands. Pour ce faire, les enfants ramènent un dentifrice et une brosse à dents de la maison. Une professionnelle les accompagne dans cet apprentissage et veille au bon déroulement de ce temps.

- **Le change de la couche**

Des temps de change sont posés dans le déroulement de la journée après chaque repas et aussi souvent que nécessaire. L'équipe veillera tout particulièrement aux règles d'hygiène lors d'un change : lavage des mains, port de gants stériles, utilisation d'une serviette et d'un gant individuels, désinfection des matelas à langer, lavage du linge. Les couches sont fournies par les parents ainsi que tout produit spécifique (eau micellaire, liniment...)

Le moment de change constitue un temps privilégié entre l'enfant et le professionnel. C'est un moment clé de la construction de la relation d'attachement indispensable entre l'enfant et le professionnel. Les

gestes et la présence de l'adulte sont de qualité. L'attention est également portée sur le confort physique et le respect du corps de l'enfant.

- **L'acquisition de la propreté**

C'est à travers l'observation et le dialogue entre l'équipe, les parents et l'enfant, que sera perçue la maturité de l'enfant nécessaire à cet apprentissage. Les échanges entre la famille et les professionnels sont nécessaires afin d'installer une cohésion entre la maison et le lieu d'accueil. Le comportement de l'équipe vis-à-vis de l'enfant concernant sa propreté, se fait en fonction de son développement, de ses envies, et de ses capacités (aux environs de 24 mois). Il nous semble primordial de respecter le rythme de chacun afin de ne pas créer de blocage. Il faut encourager et valoriser les efforts et les progrès de chacun en évitant les comparaisons. L'équipe est particulièrement attentive à favoriser toutes les expériences qui aident l'enfant (même inconsciemment) à « laisser partir » quelque chose qui provient de son corps et /ou à pouvoir faire des expériences dans la salle de bain (s'asseoir sur un pot même habillé, rester assis longtemps sur le pot, tirer plusieurs fois la chasse d'eau...). L'équipe s'attache à verbaliser, expliquer et rassurer l'enfant intéressé par ce qui se passe aux toilettes.

En pratique :

- le pot ou petit WC est proposé et non imposé lorsque l'enfant y montre un intérêt.
- le passage aux toilettes est proposé en même temps que les changes. Ces moments valorisent ceux qui sont déjà propres et encouragent ceux qui ne le sont pas encore à vouloir le devenir.
- suite à des observations qui montrent l'intérêt de l'enfant, le personnel de la micro-crèche proposera aux parents de remplacer les couches par des couches-culottes (type pull-up) puis de laisser une ou deux culottes à la crèche afin de donner la possibilité matérielle à l'enfant d'enlever sa couche quand il l'aura lui-même décidé.
- afin de dédramatiser les « petits oublis » des premiers jours, les parents sont invités à ramener plusieurs tenues de rechange chaque jour.
- à ce stade de l'évolution de l'enfant, il est crucial qu'il sente que les adultes qui l'entourent ont totalement confiance en lui et acceptent de le voir grandir. A partir du moment où l'enfant choisit d'enlever sa couche, il devient absurde que les adultes lui proposent d'en remettre une, sous prétexte d'une sortie par exemple. Au contraire, il suffit d'emporter des

vêtements de rechange « au cas où » et d'organiser les conditions matérielles qui faciliteront le passage au WC en acceptant que l'enfant soit maître de son corps.

5. Le jeu et les activités d'éveil

- **Le jeu**

Pour l'enfant tout est jeu. C'est l'outil principal de son développement. Le plaisir et la curiosité sont les moteurs de la découverte dans le jeu. « *L'enfant joue pour apprendre et apprend parce qu'il joue* » (Epstein). Activité principale de son développement, l'enfant grandit et se construit par le jeu. Un enfant qui va bien est un enfant qui joue. Le jeu permet le développement social et linguistique : il découvre et construit sa personnalité par rapport aux autres à travers la communication verbale ou non qui s'établit. On distingue trois dimensions :

- développement psychomoteur : par l'exercice, la motricité, la maîtrise du corps.
- développement cognitif par la résolution d'une problématique.
- développement sensoriel par la vue, l'odorat, le goût, le toucher et l'ouïe.

D'où l'absolue nécessité de fournir à tous les enfants quel que soit leur âge un florilège de matériels dans un espace aménagé de manière adéquate.

- **Les activités d'éveil**

Elles sont proposées après réflexion par toute l'équipe. Nous essayons de proposer de nombreuses activités variées aux enfants, adaptées aux saisons, aux événements annuels et surtout aux capacités et aux désirs de l'enfant. A la micro-crèche, tous les enfants évoluent ensemble dans la même salle de vie et se retrouvent à certains moments pour une même activité (comme l'éveil musical ou lecture d'une histoire par exemple). A d'autres moments, des groupes sont constitués pour réaliser des activités spécifiques (pâte à modeler, peinture, collage...). Ces activités sont proposées à tous les enfants mais sont modifiées pour être adaptées à leurs capacités. L'aménagement de la salle de vie permet aussi à l'enfant d'évoluer librement et de faire des choix d'activités autonomes sans toujours dépendre de l'adulte (jeux de construction, puzzle, jeux d'imitation...).

- **Les activités d'éveil pour le tout-petit**

Le personnel éducatif veillera à aménager l'espace bébé afin qu'ils puissent évoluer librement et de manière sécuritaire à l'abri de l'excitation des plus grands. Nous favoriserons la motricité libre pour que l'enfant puisse explorer ses capacités et découvrir par lui-même. Nous accompagnons l'enfant dans cette découverte en l'installant sur un tapis d'éveil et en lui proposant des jouets adaptés. Les hochets, les peluches, les livres et les tableaux d'éveil mis à dispositions stimulent les sens des tout-petits. Quand il est éveillé, le bébé n'est jamais exclu de l'ambiance générale. Quand les enfants sont moins nombreux ou lors de temps calmes, les tout-petits peuvent se mouvoir librement auprès des plus grands.

- **Les activités d'éveil proposées aux enfants de plus de 15 mois**

Ce critère de l'âge est fixé car on suppose qu'à 15 mois l'enfant a dépassé le stade oral. Il n'a plus besoin de mettre systématiquement à la bouche des objets pour les découvrir et y trouver son plaisir. Ces activités sont élaborées et mises en place par l'équipe en fonction de thèmes abordés et d'objectifs à atteindre. Tout en respectant les motivations et la concentration des enfants, le personnel d'encadrement leur apprend à terminer une activité commencée, à ranger le matériel utilisé. Les activités permettent à l'enfant de prendre conscience de sa propre personne et de découvrir les autres. Il se développe au niveau moteur, sensoriel, langagier, affectif et intellectuel.

L'objectif n'est pas dans la production à tout prix. L'essentiel n'est pas là. On laissera le choix à l'enfant d'exprimer sa créativité. Il s'agit d'éveiller l'enfant au monde qui l'entoure. Le résultat attendu n'est pas « le beau », mais plutôt l'enthousiasme et la découverte de matières, de techniques et la découverte de quelques notions de base (grand, petit / couleurs / contraires) ou du matériel (pinceau, éponge, coton, rouleau, brosse à dents...). Les activités sont organisées en fonction des saisons et des fêtes, au travers de thèmes.

Chaque thème est abordé de la façon suivante :

- chants et comptines (ex : en hiver, chanson du vent)
- peinture-collage (créer un bonhomme de neige en collant du coton),
- décoration de la micro-crèche (vitres, mobiles, fresque)...

Nous gardons sans cesse à l'esprit qu'un enfant a aussi un grand besoin d'oisiveté pour son développement intellectuel. Il est important de le laisser rêver pour construire son imaginaire et sa capacité à entrer en relation avec un autre enfant.

6. Les sorties en plein air :

Elles sont organisées plusieurs fois par semaine dans la mesure du possible (météo, personnel et tenues des enfants). Il est demandé aux parents d'équiper les enfants selon les conditions climatiques : gants, manteau chaud et bonnet en hiver et casquette, crème solaire en été. Compte tenu des locaux et des besoins d'exploration des enfants, prendre l'aire est très importantes pour leur bien-être. Ces sorties sont à différents moments de la journée, des repas, collations et goûters peuvent avoir également lieu. Elles pourront avoir lieu dans l'espace extérieur de la crèche. Une autorisation sera alors à remplir par les parents dans le dossier d'inscription.

Le besoin de s'aérer étant plus que nécessaire, l'équipe essaiera de sortir le plus souvent possible et compte sur la coopération des parents pour équiper rapidement leurs enfants afin de rendre ces sorties les plus agréables possibles.

En pratique :

- respect des règles de sécurité, c.-à-d. Une professionnelle pour deux enfants tenus à la main, utilisation d'une laisse crocodile.
- les enfants sont habillés et badigeonnés de crème dans la micro-crèche
- à chaque sortie, un sac à dos contenant une trousse de secours et vêtements de rechange est emmené.

7. Planning d'activité :

Le projet pédagogique a été défini avec l'équipe, tout en sachant que les diverses missions citées dans le projet éducatif n'en sont en rien négligées. Ceci est un projet et est susceptible d'évoluer ou de changer à tout moment.

Un thème global sera sélectionné par l'équipe début d'année comme fil conducteur des activités. Par exemple : le thème aérien, Disney, etc..

D'autres thèmes plus spécifiques sont abordés selon le calendrier, les questionnements rencontrés au fil du temps comme par exemple les émotions, la propreté, la famille... ou encore selon les intérêts des enfants comme par exemple les véhicules de chantier, les personnages de Disney ...

Nous souhaitons sensibiliser les enfants et leurs parents sur la possibilité de confectionner des bricolages facilement avec des objets récupérés du quotidien (rouleaux de papier toilette, boîte d'œufs, bouteilles en plastique, bouchons en plastique et en liège...).

Les réalisations des enfants seront accrochées et mis en valeur au sein de la structure afin de participer à la décoration de la crèche. A la fin de chaque thème les bricolages seront restitués aux parents.

1. Thèmes du calendrier :

- Janvier : galette des rois, rois mages et Moyen-âge (rois, princes et princesses, château), histoire de « Roule galette ».
- Février : St Valentin, chandeleur, Carnaval
- Mars : fête des grands-mères
- Avril : poisson d'Avril, Pâques
- Mai : Printemps, fête des mères,
- Juin : fête des pères, fête de la musique
- Juillet et août : été, vacances, plage, mer et océan
- Septembre : rentrée, présentation de la crèche et accueil personnalisé de l'enfant (décoration de son casier, des dortoirs et de la salle de vie)
- Octobre : Halloween et semaine du goût
- Novembre : Automne
- Décembre : Hiver et Noël

2. La réflexion des activités :

Les différentes activités de l'année seront réfléchies en fonction du thème spécifique au mois, du thème général de l'année. Pour que celle-ci soit varier, plusieurs critères sont mis en place :

- Une activité cuisine par semaine
- Deux activités psychomotrices par semaine
- Trois activités exceptionnelles par mois

-
- Une journée à thème dans le mois (journée pyjama, journée bleu, journée camping,)
 - Sortir le plus possible dans l'espace extérieur que dispose la crèche.

Ce projet sera amené à évoluer au cours des années parce que nous ne concevons pas un projet pédagogique comme un carcan et nous veillons à toujours interroger notre pratique et à renouveler notre énergie professionnelle.

8. DEROULEMENT D'UNE JOURNEE TYPE :

- 7H30 : Ouverture des portes de la crèche
- 7H30-9H : Arrivée échelonnée des enfants et jeux libres.
- 9H : Temps du bonjour, chants et comptines.
- 9H15/30 : Fruits frais ou fruits secs
- 9H45 : Début des activités d'éveil
- 10H30/45 : Soins d'hygiène et change de la couche ou passage aux toilettes/pots
- 10H50 : Temps calme
- 11H/11H30 : Repas échelonné
- 12H15/30 : Soins d'hygiène et change de la couche + temps calme
- 12H30-13H : Coucher échelonné
- 15H : Réveil échelonné + Soins d'hygiène et change de la couche
- 15H30 : Goûter échelonné selon les réveils
- 16H-17H30 : Jeux libres + Départ échelonné des enfants.
- 18H30 : Fermeture de la crèche.

9. Les règles et les limites : comment les aborder ?

Nous ne pouvons pas attendre de l'enfant accueilli à la micro-crèche qu'il comprenne le sens des règles à l'image de l'adulte car il n'en n'a ni les moyens cognitifs, ni affectifs. Sa conscience de l'autre n'étant pas encore élaborée, l'enfant est encore au stade dit égocentrique. Le but est de délimiter un cadre physique et affectif dans lequel l'enfant peut se mouvoir en sécurité.

-
- Les règles et limites pour assurer la sécurité.

Il s'agit des règles instaurés liées à un danger pour l'enfant lui-même ou les autres. Comme par exemple, monter sur la table, déplacer les chaises où l'enfant se met en danger ou un comportement agressif comme mordre ou taper un autre enfant.

A ce moment il est important que l'adulte agisse rapidement et de manière adaptée pour protéger le ou les enfants. Le professionnel stoppe le comportement avec un « STOP » et rappelle l'interdit avec une attitude ferme et sérieuse. En aucun cas un comportement dangereux ou agressif peut être stoppé par un geste agressif ou violence. Les punitions, les mises au coin, les tapes, les fessées ou encore les cris sont à bannir.

La bienveillance et l'empathie de l'adulte est une ressource primordiale pour l'établissement des règles et limites.

- Les règles et limites pour le respect de chacun.

Ces règles instaurés sont essentiels pour initier les enfants à la vie en communauté et au respect des autres. La crèche est le premier lieu de socialisation de l'enfant. Le rôle des professionnels est d'accompagner les enfants dans cette découverte. Cela peut donner du fil à retordre pour l'équipe encadrante puisque le cerveau de l'enfant est encore immature. Il aura envie de connaître la réaction des adultes et leur cohérence entre elles et dans le temps car ces règles sont difficiles pour lui. De ce fait, certaines situations sont difficile voire impossible à comprendre pour le jeune enfant. Comme le partager un jeu, se mettre à la place de quelqu'un, entrer en relation avec maladresse, difficulté à gérer les émotions forte. Suite aux divers réactions des professionnels, l'enfant apprendra à son rythme et fera les connections qui lui permettront d'interpréter quel comportement est adapté ou non.

Instaurer des règles de vie est essentiel pour établir un environnement sain et sécurisé propice au bien-être de chacun.

- Une bonne communication

L'équipe de professionnels sont liées par un objectif commun, le bien-être de l'enfant et son épanouissement au sein de la micro-creche.

Instaurer et faire respecter un cadre offrant des règles et des limites n'est pas chose facile au sein d'une structure d'accueil. Communiquer de manière adaptée est fondamentale pour y parvenir. Nous mettons l'accent sur l'utilisation des consignes positives et de la Communication Non Violente.

La consigne négative comme « Ne cours pas ! » ; « Ne crie pas ! » donne beaucoup plus de difficultés au cerveau que la consigne positive comme « Je préfère que tu marches » ; « Parle doucement ». L'enfant aura tendance à réaliser l'action avant d'avoir compris qu'en réalité, il fallait faire le contraire. Utiliser la consigne positive, c'est demander ce que l'on veut, plutôt que ce que l'on ne veut pas. Cela facilite la communication et donc la coopération. Un atout majeur dans la relation à l'enfant en collectivité.

La Communication Non Violente est un concept se basant sur la bienveillance et l'empathie. Elle repose sur l'écoute de soi-même et des autres afin de prendre en compte et d'exprimer les sentiments de chacun. La première étape consiste à énoncer la situation vécue sans faire de jugement de valeur et sans généraliser. L'attribution d'une étiquette enferme l'enfant dans une vision de lui-même. La deuxième étape cherche à exprimer les ressentis face à la situation, le but étant d'écouter le ressenti intérieur et les émotions. La troisième étape est l'expression du besoin tel que la sécurité, l'intimité, la distraction, le repos ou encore l'autonomie. L'enjeu ici est d'identifier le besoin caché derrière le sentiment. La dernière étape propose de formuler une action concrète, précise, réalisable et satisfaisant toutes les parties. Le fait que le dialogue reste ouvert favorise la coopération pour apporter une solution.

CONCLUSION

Notre projet pédagogique reflète notre engagement envers le bien-être et le développement harmonieux des enfants accueillis au sein de notre micro-crèche. Nous avons élaboré un cadre éducatif qui vise à favoriser leur épanouissement, leur autonomie et leur socialisation.

Nous avons placé l'enfant au cœur de notre démarche, en reconnaissant son individualité, ses besoins spécifiques et son rythme de développement. Notre approche pédagogique est basée sur une vision globale de l'enfant, en prenant en compte ses dimensions physique, cognitive, sociale et émotionnelle.

Nous avons créé un environnement sécurisé, chaleureux et stimulant, propice à l'exploration, à la découverte et à l'apprentissage. Nous encourageons la curiosité, la créativité et la confiance en soi des enfants, en leur offrant des activités diversifiées et adaptées à leurs intérêts et à leurs besoins.

Nous valorisons également la relation de confiance et de bienveillance entre les professionnels de la micro-crèche, les enfants et les parents. La collaboration étroite avec les familles est primordiale pour soutenir la continuité éducative entre la maison et la crèche, ainsi que pour favoriser une communication ouverte et respectueuse.

Nous nous engageons à maintenir une équipe éducative compétente, formée et en constante évolution. Nous encourageons le partage de connaissances, les échanges de bonnes pratiques et la réflexion collective sur nos actions éducatives.

Enfin, nous attachons une grande importance au respect de l'environnement et à l'adoption de pratiques durables. Nous favorisons l'utilisation de matériaux écologiques, la gestion responsable des ressources et la sensibilisation des enfants à la préservation de la nature.

En résumé, notre projet pédagogique est le fruit d'une réflexion approfondie et d'un engagement fort envers le développement global des enfants. Nous nous efforçons de créer un cadre éducatif bienveillant, stimulant et respectueux, où chaque enfant peut s'épanouir pleinement et construire les bases solides de son développement futur.



ANNEXE 1

FICHE DE POSTE

INTITULE DU POSTE : Référente technique

STATUT DU POSTE : Employé

ACCESSIBILITE :

Le référent technique micro-crèche doit obligatoirement avoir les qualifications nécessaires (diplôme dans le domaine de la santé ou médico-social + certification de niveau bac +3 en encadrement ou direction) pour exercer les fonctions de directeur ou de directeur adjoint d'une structure d'accueil du jeune enfant :

- DE docteur en médecine,
- DE puéricultrice,
- DE éducateur de jeunes enfants,
- DE sage-femme + certification de niveau 6 (bac + 3) en encadrement ou direction,
- DE infirmier + certification de niveau 6 (bac + 3) en encadrement ou direction
- DE assistant de service social + certification de niveau 6 (bac + 3) en encadrement ou direction,
- DE éducateur spécialisé + certification de niveau 6 (bac + 3) en encadrement ou direction,
- DE conseiller en économie sociale et familiale + certification de niveau 6 (bac + 3) en encadrement ou direction,
- DE psychomotricien + certification de niveau 6 (bac + 3) en encadrement ou direction,
- DESS ou master II de psychologie + certification de niveau 6 (bac + 3) en encadrement ou direction,
- Instituteur ou professeur des écoles + certification de niveau 6 (bac + 3) en encadrement ou direction,
- Personne justifiant d'une expérience de trois ans dans les fonctions de directeur, directeur adjoint, responsable technique ou référent technique dans un ou plusieurs établissements d'accueil du jeune enfant,
- Personne justifiant d'une expérience minimale d'un an dans les fonctions de responsable technique ou de référent technique dans un établissement d'accueil du jeune enfant et disposant d'un diplôme d'auxiliaire de puériculture à la date de prise de fonction.

LIAISONS HIERARCHIQUES : Sous la responsabilité directe de Mme Stéphanie LEINDECKER (Gestionnaire)

DESCRIPTION GENERALE DU POSTE

En tant que référente technique de micro-crèche, votre mission principale est de veiller à la qualité des pratiques éducatives et à la bonne gestion des activités au sein de la structure. Vous serez responsable de garantir un environnement adapté et sécurisé pour les enfants, ainsi que d'assurer un suivi régulier des procédures et des normes éducatives.

MISSIONS PRINCIPALES :

- **Planification et coordination des activités** : La référente technique est responsable de la planification des activités éducatives et récréatives au sein de la micro-crèche. Cela implique de concevoir des activités adaptées à l'âge des enfants, de favoriser leur développement global (physique, social, émotionnel, cognitif) et de stimuler leur curiosité et leur créativité.
- **Supervision de l'équipe** : La référente technique encadre l'équipe de professionnels de la petite enfance de la micro-crèche. Elle veille à la mise en œuvre des bonnes pratiques éducatives, à l'application des protocoles de santé et de sécurité, et à la coordination des tâches quotidiennes. Elle assure également un soutien et un suivi réguliers de l'équipe, en favorisant le partage d'expériences et la formation continue.
- **Observation et évaluation** : La référente technique observe les enfants afin de mieux comprendre leurs besoins individuels, leurs intérêts et leur développement. Elle utilise ces observations pour adapter les activités et les approches pédagogiques, et pour fournir des informations aux parents sur le progrès de leurs enfants. Elle peut également mettre en place des outils d'évaluation formelle pour suivre leur développement à long terme.
- **Communication avec les parents** : La référente technique entretient une communication régulière avec les parents. Elle partage des informations sur le développement et les apprentissages des enfants, répond à leurs questions et établit une relation de confiance. Elle peut organiser des réunions individuelles, des rencontres collectives ou des événements spéciaux pour favoriser l'échange avec les familles.
- **Gestion administrative** : La référente technique gère les aspects administratifs de la micro-crèche, tels que la tenue des dossiers des enfants, la gestion des plannings et des présences, et le suivi des autorisations parentales. Elle veille également à la conformité avec les réglementations en vigueur et les exigences administratives liées à l'accueil des enfants.

COMPÉTENCES REQUISES POUR LE POSTE

- **Compétences pédagogiques** : Une référente technique doit posséder une solide connaissance des principes et des méthodes pédagogiques adaptés à la petite enfance. Elle doit être capable de concevoir des activités stimulantes, d'adapter son approche en fonction des besoins individuels des enfants et de favoriser leur développement global.
- **Leadership et gestion d'équipe** : Une référente technique doit être dotée de compétences en leadership pour encadrer et motiver l'équipe de la micro-crèche. Elle doit être capable de favoriser la collaboration, de déléguer les tâches de manière équilibrée, de gérer les conflits éventuels et de créer un environnement de travail positif.
- **Communication et relationnel** : Une référente technique doit posséder d'excellentes compétences en communication, tant avec les enfants qu'avec les parents et l'équipe. Elle doit être capable d'écouter activement, d'exprimer clairement ses idées et de transmettre des informations de manière compréhensible. Elle doit également être en mesure d'établir des relations de confiance et de créer un environnement inclusif et bienveillant.
- **Capacité d'organisation et de gestion** : Une référente technique doit être organisée et capable de gérer efficacement les ressources, les emplois du temps, les activités et les tâches

administratives. Elle doit être en mesure de planifier et de coordonner les différentes activités de la micro-crèche tout en respectant les normes de qualité et les exigences réglementaires.

- Sens de l'observation et évaluation : Une référente technique doit avoir un sens aiguisé de l'observation pour comprendre les besoins et les progrès des enfants. Elle doit être capable d'évaluer leur développement et de proposer des ajustements dans les activités et les approches pédagogiques en conséquence.
- Adaptabilité et gestion du stress : Travailler au sein d'une micro-crèche peut être dynamique et parfois stressant. Une référente technique doit être flexible et capable de s'adapter rapidement aux changements de situation. Elle doit également être résistante au stress et capable de prendre des décisions éclairées dans des situations parfois complexes ou d'urgence.
- Connaissance des réglementations : Une référente technique doit avoir une connaissance approfondie des réglementations et des normes en vigueur dans le domaine de la petite enfance. Cela inclut les règles de sécurité, les exigences en matière de ratios d'encadrement, les protocoles de santé et d'hygiène, ainsi que les obligations administratives liées à l'accueil des enfants.

En tant que référente technique de la micro-crèche, votre rôle est crucial pour garantir la qualité des pratiques éducatives et le bien-être des enfants. Votre expertise, votre sens de l'organisation et votre capacité à travailler en équipe seront essentiels pour assurer une gestion efficace et un accompagnement optimal des enfants et de l'équipe éducative.



ANNEXE 2

FICHE DE POSTE

INTITULE DU POSTE : Assistant(e) accueil petite enfance

STATUT DU POSTE : Employé

ACCESSIBILITE :

- Personne ayant 2 ans d'expérience auprès de jeunes enfants et une qualification au moins de niveau V (CAP petite enfance...);
- Assistante maternelle agréé ayant plus de 5 ans d'expérience.

LIAISONS HIERARCHIQUES : Sous la responsabilité directe de Mme Stéphanie LEINDECKER (Gestionnaire) et Mme Salomé VIVO (RT-Directrice)

DESCRIPTION GENERALE DU POSTE

L'AEPE est responsable d'accompagner les enfants dans leur développement global, de favoriser leur épanouissement et de contribuer à leur bien-être au quotidien. Vous travaillerez en étroite collaboration avec l'équipe éducative pour offrir un environnement stimulant et sécurisant.

MISSIONS PRINCIPALES :

Accueil des enfants :

- Accueillir les enfants et les familles avec bienveillance et chaleur.
- Assurer un accueil individualisé en prenant en compte les besoins spécifiques de chaque enfant.
- Veiller à leur sécurité, à leur hygiène et à leur confort tout au long de la journée.
- Organiser et animer des activités d'éveil et de jeu adaptées à leur âge et à leurs capacités.
- Observer le développement psychomoteur de l'enfant et agir préventivement de manière à déceler d'éventuels dysfonctionnements ;

Accueil des parents :

- Établir une relation de confiance avec les parents en favorisant une communication ouverte et bienveillante.
- Transmettre des informations régulières sur le bien-être, l'évolution et les activités des enfants.
- Répondre aux besoins d'information et de soutien des parents en les orientant si nécessaire.
- Favoriser l'échange avec les parents sur la vie de la structure par le biais d'outils de communication (panneaux d'affichage, photos...);
- Veiller à la discrétion professionnelle ;

Auprès de l'équipe éducative :

- Travailler en étroite collaboration avec l'équipe éducative pour assurer la cohérence des pratiques pédagogiques.
- Participer aux réunions d'équipe pour partager des informations, discuter des besoins des enfants, des parents et planifier les activités.

-
- Contribuer à la mise en œuvre du projet pédagogique de la micro-crèche.
 - Avoir un rôle de formateur de terrain vis-à-vis des apprenties.

Entretien des locaux :

- Assurer l'entretien et la propreté des espaces de vie des enfants, en respectant les normes d'hygiène et de sécurité en vigueur.
- Veiller à la disponibilité, l'entretien et à l'ordre du matériel pédagogique et des équipements nécessaires aux activités.
- Rassembler le linge le trier en vue du lavage selon les spécificités des tissus ;
- Charger les machines et les mettre en route selon les règles d'usage ;
- Plier et ranger le linge ;
- Veiller à la bonne utilisation et l'entretien du matériel et des produits mis à disposition

COMPÉTENCES REQUISES POUR LE POSTE

Savoirs :

- Bonne connaissance des besoins et du développement des enfants de 0 à 3 ans.
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité spécifiques à la petite enfance.
- Compréhension des principes pédagogiques et des méthodes d'accompagnement adaptées aux jeunes enfants.
- Aptitude au travail en équipe ;
- Autonomie et sens de l'organisation ;
- Respect du jeune enfant et de sa famille ;
- Maîtrise de soi et ouverture aux autres.

Savoir-être :

- Sens de l'observation pour détecter les signes de bien-être, d'inconfort ou de besoin des enfants ;
- Capacité à établir des relations de confiance avec les enfants et les familles ;
- Créativité et capacité à proposer des activités adaptées et stimulantes ;
- Excellentes compétences en communication, tant avec les enfants qu'avec les parents et l'équipe éducative ;
- Sens de l'organisation pour gérer efficacement les tâches quotidiennes ;
- Patience, empathie et capacité à s'adapter aux besoins individuels des enfants ;
- Faire preuve d'écoute ;
- Respecter la discrétion professionnelle ;
- Faire preuve d'adaptabilité et de remise en question ;
- Être autonome et faire preuve d'initiatives en lien avec le poste.

En tant qu'accompagnant éducatif petite enfance, vous jouez un rôle clé dans le développement et l'épanouissement des enfants au sein de notre micro-crèche. Votre engagement, votre sens de l'écoute et votre passion pour le travail auprès des tout-petits sont des atouts indispensables pour créer un environnement propice à leur éveil et à leur bien-être.



ANNEXE 3

FICHE DE POSTE

INTITULE DU POSTE : Auxiliaire de puériculture

STATUT DU POSTE : Employé

ACCESSIBILITE : Personne ayant obtenue le diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture.

LIAISONS HIERARCHIQUES : Sous la responsabilité directe de Mme Stéphanie LEINDECKER (Gestionnaire) et Mme Salomé VIVO (RT-Directrice)

DESCRIPTION GENERALE DU POSTE

L'AP au sein de notre micro-crèche a pour mission principale d'assurer le bien-être, la sécurité et le développement global des enfants accueillis. Vous travaillerez en étroite collaboration avec l'équipe éducative pour offrir un environnement favorable à leur épanouissement.

MISSIONS PRINCIPALES :

Accueil des enfants :

- Accueillir les enfants et les familles avec bienveillance et chaleur.
- Assurer un accueil individualisé en prenant en compte les besoins spécifiques de chaque enfant.
- Veiller à leur sécurité, à leur hygiène et à leur confort tout au long de la journée.
- Assurer les soins d'hygiène (changes, toilette, repas) dans le respect des protocoles établis.
- Organiser et animer des activités d'éveil adaptées à l'âge et aux besoins des enfants.
- Proposer un accueil adaptée (dans la mesure du possible) aux croyances et coutumes intrafamiliale ;
- Observer le développement global de l'enfant (cf. démarche de soin ci jointe) et agir préventivement de manière à déceler d'éventuels dysfonctionnements ;
- Veiller à l'adaptation des nouveaux enfants, au bien-être du groupe et à sa dynamique ;

Accueil des parents :

- Établir une relation de confiance avec les parents en favorisant une communication ouverte et bienveillante.
- Transmettre des informations régulières sur le bien-être, l'évolution et les activités des enfants.
- Favoriser l'échange avec les parents sur la vie de la structure par le biais d'outils de communication (panneaux d'affichage, photos...) ;
- Répondre aux besoins d'information et de soutien des parents en les orientant si nécessaire.
- Réfléchir un accueil de qualité au quotidien ;
- Veiller à la discrétion professionnelle ;
- Valoriser et réassurer les parents dans leur rôle et ne pas se substituer à eux ou devancer leur demande

Auprès de l'équipe éducative :

- Travailler en étroite collaboration avec l'équipe éducative pour assurer la cohérence des pratiques pédagogiques.
- Participer aux réunions d'équipe pour partager des informations, discuter des besoins des enfants, des parents et planifier les activités.

-
- Contribuer à la mise en œuvre du projet pédagogique de la micro-crèche.
 - Avoir un rôle de formateur de terrain vis-à-vis des apprenties.
 - Avoir un rôle informatif sur l'alimentation et l'hygiène
 - Veiller à l'ergonomie des locaux et avoir un rôle préventif envers ces collègues (postures, prévention, installation, etc)

Participer à l'entretien des locaux :

- Assurer l'entretien et la propreté des espaces de vie des enfants, en respectant les normes d'hygiène et de sécurité en vigueur.
- Veiller à la disponibilité, l'entretien et à l'ordre du matériel pédagogique et des équipements nécessaires aux activités.
- Rassembler le linge le trier en vue du lavage selon les spécificités des tissus ;
- Charger les machines et les mettre en route selon les règles d'usage ;
- Plier et ranger le linge ;
- Veiller à la bonne utilisation et l'entretien du matériel et des produits mis à disposition

COMPÉTENCES REQUISES POUR LE POSTE

Savoirs :

- Bonne connaissance des besoins et du développement et des 7 besoins fondamentaux des enfants de 0 à 3 ans ;
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité spécifiques à la petite enfance ;
- Connaissance sur l'équilibre alimentaire du jeune enfant ;
- Compréhension des principes pédagogiques et des méthodes d'accompagnement adaptées aux jeunes enfants ;
- Aptitude au travail en équipe ;
- Autonomie et sens de l'organisation ;
- Respect du jeune enfant et de sa famille ;
- Maîtrise de soi et ouverture aux autres.

Savoir-être :

- Sens de l'observation pour détecter les signes de bien-être, d'inconfort ou de besoin des enfants ;
- Capacité à établir des relations de confiance avec les enfants et les familles ;
- Créativité et capacité à proposer des activités adaptées et stimulantes ;
- Excellentes compétences en communication, tant avec les enfants qu'avec les parents et l'équipe éducative ;
- Sens de l'organisation pour gérer efficacement les tâches quotidiennes ;
- Patience, empathie et capacité à s'adapter aux besoins individuels des enfants ;
- Faire preuve d'écoute ;
- Respecter la discrétion professionnelle ;
- Être autonome et faire preuve d'initiatives en lien avec le poste ;
- Faire preuve d'adaptabilité et de remise en question.

En tant qu'auxiliaire de puériculture, vous jouez un rôle essentiel dans le bien-être et le développement des enfants au sein de notre micro-crèche. Votre dévouement, votre professionnalisme et votre

sensibilité envers les besoins des tout-petits sont des atouts indispensables pour assurer une prise en charge de qualité.